



# *Place à la Balade*

## **LES RIVES DU LAC D'ALLIER**

**ÉPISODE 2 : RIVE GAUCHE**

**DOSSIER DE PRESSE**  
5 octobre 2019

## I-LE PROJET « LES RIVES DU LAC D'ALLIER »

Depuis vingt ans, la Ville de Vichy mène une politique de diversification de ses activités avec comme fil conducteur la mise en valeur de son patrimoine architectural, paysager et environnemental. La réalisation des nouvelles passes à poissons et de l'Observatoire des poissons migrateurs, l'ouverture de la plage des Célestins, la rénovation de la Rotonde, la création de l'Esplanade en bord d'Allier illustrent une volonté forte de "reconquête de l'Allier" - l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe.

Vichy Communauté prolonge et élargit cette politique pour la placer au cœur du développement économique, touristique et sportif de l'agglomération et du pôle métropolitain Clermont - Vichy - Auvergne.



Ce projet de réaménagement répond à plusieurs objectifs :

- conforter les berges de l'Allier présentant des signes d'affaissement et réduire les risques liés aux inondations ;
- renforcer les activités touristiques, publiques ou privées, existantes ;
- valoriser l'attrait du site pour les habitants de l'agglomération comme pour les touristes.

Ce projet permet de :

- renforcer les qualités paysagères diurnes et nocturnes du grand site classé du Lac d'Allier ;
- affirmer davantage le statut de « destination incontournable » pour toute la Région Auvergne Rhône-Alpes ;
- renforcer le caractère naturel du Lac d'Allier, favoriser la biodiversité et développer un contexte propice à la réappropriation respectueuse de la rivière par la population.

Après une première partie achevée en 2014 par la Ville de Vichy, la rénovation des rives du Lac d'Allier se poursuit, avec le grand projet de réhabilitation de l'ensemble de la rive gauche du Lac d'Allier. Ce projet a été mené conjointement avec les villes de Bellerive-sur-Allier et de Vichy, cette dernière ayant réalisée simultanément le curage du plan d'eau et la rénovation des vannes du barrage.

## II-ÉPISODE 2 : LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ALLIER

Le projet d'aménagement de la rive gauche du Lac d'Allier de la Boucle des Isles au Pont de l'Europe a pour but de répondre à différents enjeux :

D'ABORD DES ENJEUX DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- l'amélioration de l'organisation des déplacements ;
- le réseau des chemins de promenade pour irriguer le territoire ;
- la préservation et le développement des jardins familiaux.

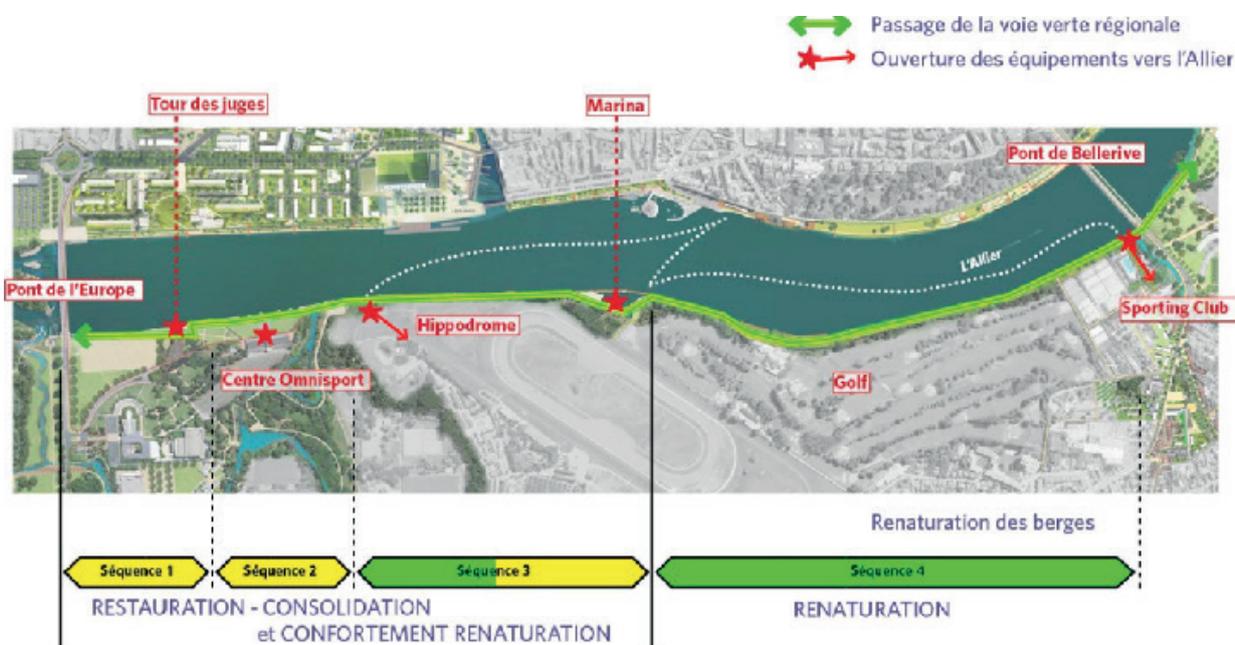
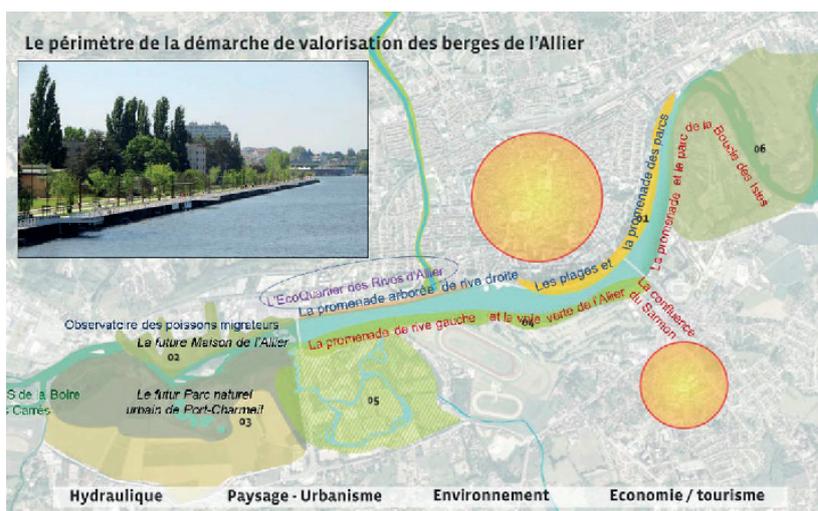
DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- la réduction de la vulnérabilité aux inondations ;
- la préservation ou la restauration d'un environnement de qualité.

MAIS AUSSI DES ENJEUX STRATÉGIQUES MÉTROPOLITAINS

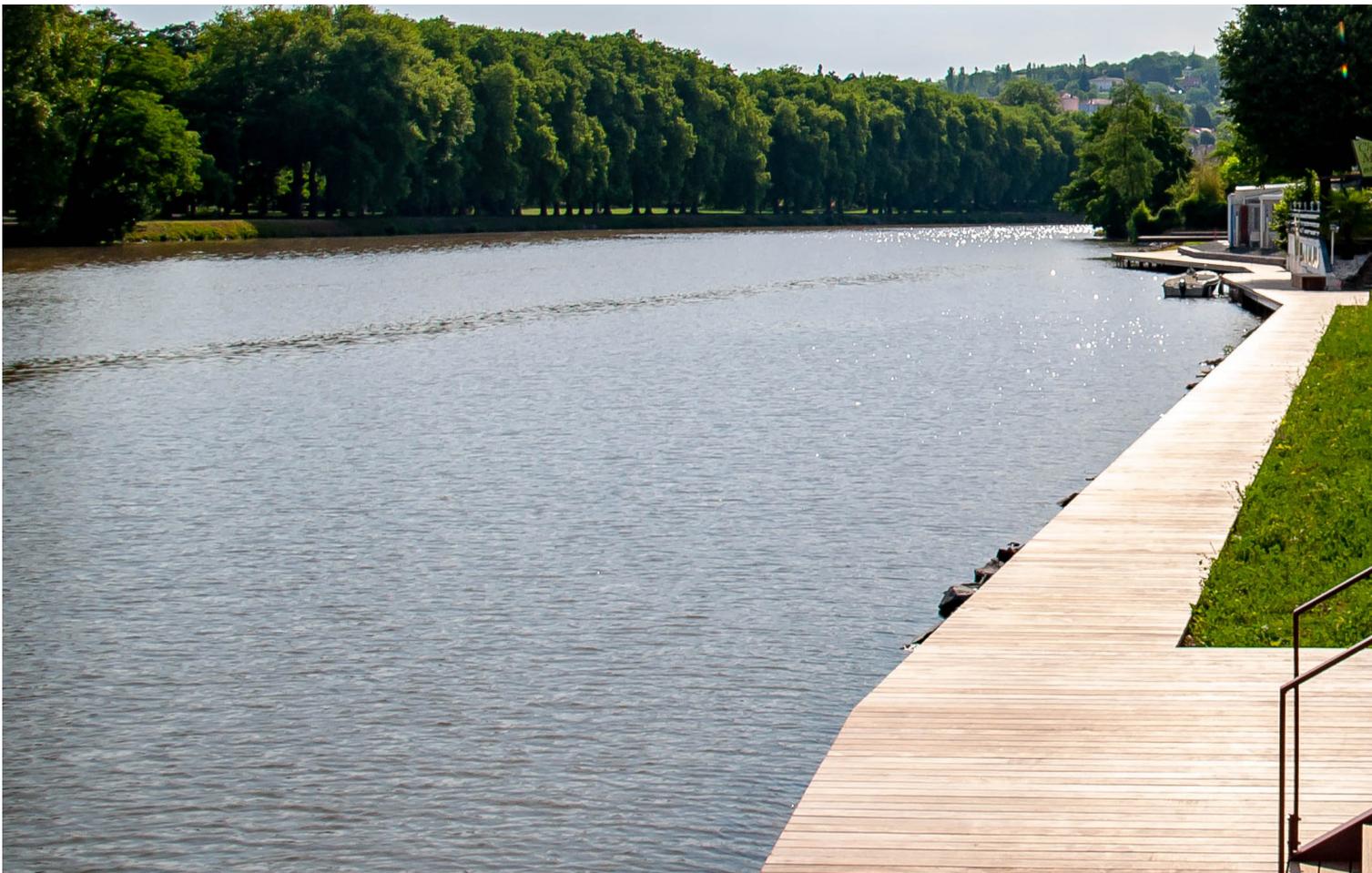
- la valorisation de l'axe Allier ;
- l'affirmation de l'identité de « métropole verte » comme atout de la stratégie économique ;
- le renforcement de l'économie touristique.

Ce projet fait partie intégrante de la stratégie d'ensemble construite autour de l'axe Allier incluant les projets déjà réalisés, tels que les passes à poissons et observatoire des poissons migrateurs en 1995, l'Esplanade en rive droite en 2009, et les plages et promenades des parcs de rive droite en 2014. Ils constituent le maillon central d'aménagements qui se poursuivront jusqu'à Saint-Yorre, ainsi qu'en direction de Billy.







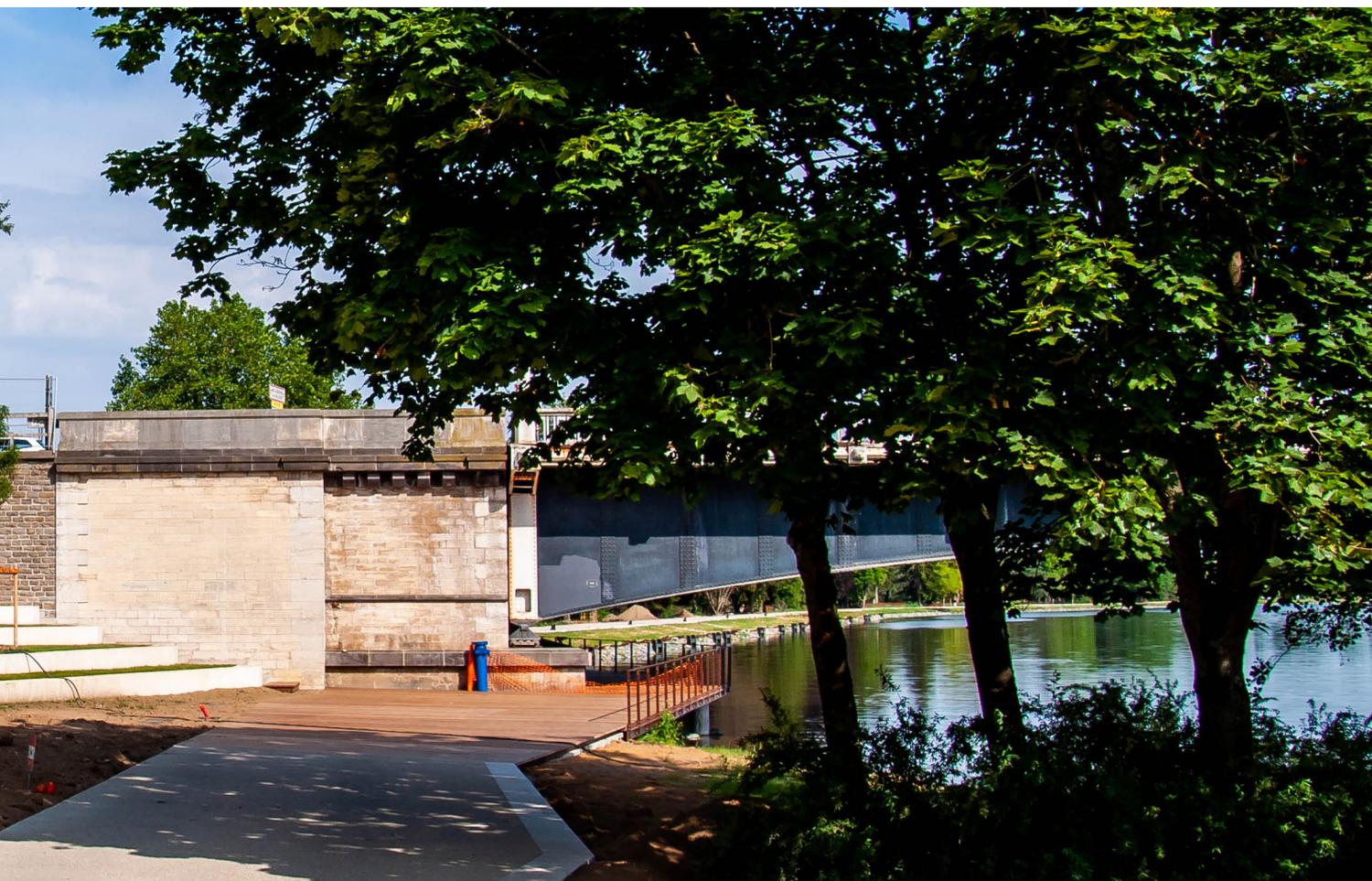


## VERS LES RESTAURANTS





# GRADINS



## IV-LES FINANCEMENTS

Pour le curage du plan d'eau et la rénovation du pont barrage : maîtrise d'ouvrage effectuée par la Ville de Vichy avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (pour les stations de mesure de la qualité de l'eau et pour l'étude de caractérisation des sédiments et du transport solide de la rivière).

Pour l'aménagement des berges de la rive gauche :

- Maîtres d'ouvrage : Vichy Communauté, et les Villes de Vichy et Bellerive-sur-Allier
- Maîtrise d'œuvre du projet : équipe pluridisciplinaire conduite par l'agence Axe Saône
- Projet réalisé avec le soutien de l'Union Européenne, l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Allier et l'Établissement Public Loire.

**Ce grand chantier est estimé à près de 20 M€ (+2.4 M€ pour le curage du plan d'eau), et bénéficie des soutiens financiers prévisionnels suivants :**

• <b>Europe</b>	<b>1 712 000 €</b>
- dont POI (Programme Opérationnel Interrégional) Feder Loire	412 000 €
- dont PDUI (Programme de Développement Urbain Intégré)	1 000 000 €
- dont voie verte/itinérance	300 000 €
• <b>État Contrat de Plan État Région</b>	<b>1 000 000 €</b>
• <b>Région</b>	<b>5 550 000 €</b>
- dont Contrat Ambition Région	1 650 000 €
- dont Contrat pour une gestion durable du Val d'Allier	900 000 €
- dont CPER (Contrat de Plan État-Région)	1 000 000 €
- dont Voie Verte	1 950 600 €
• <b>Agence de l'eau</b>	<b>2 080 000 €</b>
• <b>Département de l'Allier</b>	<b>1 750 000 €</b>
• <b>Ville de Vichy</b>	<b>2 000 000 €</b>
• <b>Ville de Bellerive-sur-Allier</b>	<b>1 000 000 €</b>
• <b>CA Vichy Communauté</b>	<b>8 000 000 €</b>



Retrouvez des informations complémentaires sur [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)



### DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD - Responsable de communication

Christel DEBOUT-TOMCZAK - c.debout@vichy-communaute.fr - Responsable adjointe de communication

Sandra GUYOMARCH - s.guyomarch@vichy-communaute.fr - Chargée de communication



9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - +33 (0)4 70 96 57 00 - [accueil@vichy-communaute.fr](mailto:accueil@vichy-communaute.fr)

[WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR)